



Compte rendu du groupe de travail « simplification des tâches administratives des directeurs d'école » du lundi 20 avril 2015 :

A la suite du premier groupe de travail qui s'est tenu le 17 février 2015, nous avons de nouveau été réunis à la DSDEN pour un bilan des revendications des organisations syndicales.

Parmi les revendications que nous avons mises en avant :

Mesures relevant du ministère :

- Pérennisation et/ou mutualisation des emplois d'assistance administrative
- Augmentation du temps de décharge (les directeurs 2 classes verraient leurs décharges passer à 1 jour par mois à partir de la rentrée 2016)
- Cadre juridique des directeurs et directrices d'école : mise en place d'une FAQ (foire aux questions).
- Simplification d'AFFELNET
- Favoriser les échanges de pratique, le tutorat entre néo et anciens directeurs.

Mesures relevant de la DSDEN

- Limitation et harmonisation des enquêtes avec l'IEN
- Anticipation et planification des enquêtes
- Retour dans les écoles des résultats des enquêtes
- Eviter les doublons et pièces jointes multiples ou trop lourdes dans les mails
- Préciser les objets pour les mails
- Créer des alertes pour les échéances
- Aide d'experts (services de sécurité experts) pour l'élaboration et/ ou la validation des PPMS.
- Définition précise des prérogatives des directeurs vis-à-vis des personnels présents dans l'école (ATSEM, AVS, EVS...) voir le guide EDUSCOL « **guide pratique pour la direction de l'école primaire** ».
- Clarifier/simplifier/harmoniser les documents au niveau du département : déclaration d'accident, tableaux de rentrée....

Mesures relevant de l'IEN

- Limitation et harmonisation des enquêtes avec la DSDEN
- Limitation des enquêtes relevant de la municipalité (rappel des attributions du directeur d'école aux municipalités)
- Réunions avec les IEN incluses dans les 108heures.
- Comptes rendus de ces réunions rédigés par les IEN.